

circonstances, produisent toujours les mêmes effets. Commençons par changer les causes, si nous voulons avoir des effets différents.

#### RECHERCHONS LA CAUSE.

Il faut donc rechercher la cause de ces embarras financiers qui nous alarment avec tant de raison ; et ce ne serait ni sage, ni prudent que d'ignorer cette cause pour ne voir que l'effet.

L'honorable M. Robertson nous a dit, vendredi dernier, qu'il fallait moins s'occuper de connaître les noms de ceux qui avaient fait le mal que de travailler à le guérir ; c'est juste en thèse générale, mais c'est trop intéressé pour être juste dans la circonstance. Car nous ne pouvons oublier, malgré toute notre bonne volonté, que c'est lui M. Robertson qui a administré nos provinces du 29 octobre 1879 au mois de janvier 1882, et que ce n'est pas tout à fait de sa faute s'il a cessé de les administrer depuis janvier 1882 à janvier 1884 ; et que d'ailleurs son parti et deux de ses collègues actuels sont personnellement responsables des fautes graves commises durant cet intervalle où il a été tenu éloigné du trésor à raison de circonstances qui n'ont jamais été expliquées.

Ces raisons suffiront pour faire comprendre pourquoi notre excellent trésorier aimerait nous voir jeter un voile sur le passé et travailler à guérir le mal sans en rechercher l'auteur. Il veut bien être indulgent, Monsieur l'Orateur, pour l'unique déficit dont vous êtes entièrement responsable, celui de 1882-1883, et qu'il porte à \$300,000 ou \$500,000 ; mais cette indulgence intéressée est sans doute offerte complaisamment à vos amis dans cette chambre afin de les engager à ne pas être trop sévère à leur tour, à l'égard des déficits de 1879-1880, savoir \$483-117 ; et de 1880-81, savoir \$442,139, dont lui, l'hon. M. Robertson, est directement responsable.

Il y a un motif à cette indulgence empressée, et les gens intelligents sauront bien l'apprécier à sa juste valeur : c'est la nécessité de condamner deux de ses collègues, Messrs. Blanchet, Lynch, en condamnant la politique ruineuse de M. Mousseau ; et l'impossibilité où il est de parler des déficits des deux années que je viens de mentionner, sans s'incriminer lui-même et incriminer en même temps trois de ses

collègues actuels : Messrs. Ross, Flynn et Lynch, qui ont tous leur part légitime de responsabilité à cet égard.

Soyons de bon compte ; et si ces messieurs qui ont gouverné depuis 1879 sont disposés à se pardonner leurs fautes mutuelles, afin de justifier leur étrange association, et de ne pas blesser les justes susceptibilités des divers groupes de leurs amis, nous ne sommes pas obligés, nous de ce côté-ci de la Chambre, de devenir les dupes de ce système immoral de pardon illicite ; et nous ne reconnaissons pas au député de Sherbrooke, tout vertueux que nous voulons bien le supposer, le pouvoir de proclamer ce nouveau jubilé dans lequel il voudrait complaisamment effacer les nombreuses fautes de ses amis.

Que ces Messieurs se donnent une absolution générale, si ça les amuse ; mais qu'ils sachent que le pays ne la leur accordera pas aussi facilement : il exigera une véritable contrition et un ferme propos inébranlable, et leur imposera une pénitence suffisante, par la perte du pouvoir, seule punition qui puisse leur être sensible.

#### HIER ET AUJOURD'HUI.

Il est étonnant de voir combien la possession du trésor modifie les vues du député de Sherbrooke. Autant il est clairvoyant pour découvrir les déficits de ses prédécesseurs, autant il est aveugle pour ne pas voir ceux que son administration future nous ménage.

Aujourd'hui, il découvre bien l'unique déficit, dont vous êtes le père, M. l'Orateur, mais ses yeux se ferment de suite pour ne pas voir celui qu'il va mettre au monde l'an prochain. Avouons, monsieur, que sous ce rapport il vous ressemble quelque peu, et que vous appartenez bien tous deux à la même école. Comme vous, il fait des surplus avec des déficits, mais se montre moins réservé que vous. L'an dernier, parlant des opérations de l'année courante, qui, d'après M. Robertson, va se solder par un déficit plus considérable que celui de 1882-83, vous disiez qu'il y aurait un PETIT SURPLUS (vous étiez modeste) de \$3,484.81 ; et lui, parlant de l'exercice prochain, qui se soldera par un déficit de plus de \$200,000, malgré les \$247,160 que nous promet le gouvernement fédéral, il nous garantissent un surplus d'au moins \$151,476, qu'il lui faut maintenant réduire à \$101,000.